

Examen d'admission

Type long - Master en Formation musicale

Professeur : Alyssa Lambot

Pour le Master Didactique 1, les épreuves d'admission comprennent :

1. Une épreuve collective pour l'ensemble de la section pédagogique

Cette épreuve permettra d'évaluer pour les candidats :

- La stabilité rythmique (pulsation, rythme, coordination rythmique, polyrythmie, danse).
- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement (à l'oral et à l'écrit).
- Être créatif, oser improviser.

2. Une épreuve individuelle devant le jury d'admission

Cette épreuve comprendra :

- Une lecture à vue d'un chant simple (chant seul) et ensuite, pouvoir le chanter en s'accompagnant (pouvoir jouer des accords très simples).
- Une pièce du répertoire pour piano (du meilleur niveau possible) au choix.
- Trois mélodies ou *lieder* à chanter en s'accompagnant au piano.
- Un échauffement vocal à accompagner au clavier ou à la guitare en modulant par $\frac{1}{2}$ ton (l'exercice peut être demandé en majeur ou en mineur).
- Trois chants "pour enfants" dans les niveaux suivants : éveil, Formation Musicale 3 (FM3) et Qualification 1 (Q1) de style traditionnel (folklore européen, africain, autres...) ou de style "chansons d'auteurs" pour enfants dont l'accompagnement est composé par le candidat (à chanter et jouer devant jury). Le candidat doit pouvoir expliciter son choix pour chacun de ces chants : pourquoi sont-ils appropriés dans une classe de formation musicale ?

3. Un entretien avec les membres du jury

Cet entretien permettra d'évaluer le parcours musical et pédagogique du candidat, de cerner ses motivations. Le candidat devra pouvoir expliciter des termes musicaux et des notions solfégiques simples (anacrouse, contretemps ...).

Pour le Master Didactique 2, les épreuves d'admission comprennent :

1. Une épreuve collective pour l'ensemble de la section pédagogique

Cette épreuve permettra d'évaluer pour les candidats :

- La stabilité rythmique (pulsation, rythme, coordination rythmique, polyrythmie, danse).
- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement (à l'oral et à l'écrit).
- Être créatif, oser improviser.

2. Une épreuve individuelle devant le jury d'admission

Cette épreuve comprendra :

- Une lecture à vue d'un chant simple (chant seul) et ensuite, pouvoir le chanter en s'accompagnant (pouvoir jouer des accords simples).
- Une pièce du répertoire pour piano (du meilleur niveau possible) au choix.
- Trois mélodies ou *lieder* à chanter en s'accompagnant au piano.
- Un échauffement vocal à accompagner au clavier ou à la guitare en modulant par ½ ton (l'exercice peut être demandé en majeur ou en mineur).
- 3 préparations complètes de 50 minutes à réaliser pour des classes de niveaux suivants en académie :
 - Une classe d'éveil
 - Une classe de Formation Musicale 3 (FM3)
 - Une classe de Qualification 1 (Q1)

Être capable de présenter ces différentes préparations (donner cours) au jury (cela implique évidemment d'avoir le matériel adéquat et nécessaire). Le jury se réserve bien entendu le droit de demander une et/ou plusieurs activités (ou encore l'entièreté) parmi celles reprises ci-dessus.

N.B. Les préparations demandées doivent être envoyées 4 jours avant la date de l'examen d'admission à l'adresse suivante : alyssalbt@hotmail.com

3. Un entretien avec les membres du jury

Cet entretien permettra d'évaluer le parcours musical et pédagogique du candidat, de cerner ses motivations. Le candidat devra pouvoir expliciter des termes musicaux et des notions solfégiques simples (anacrouse, contretemps ...).